S. Justin. teurs profanes. La premiere des deux parties de cet ouvrage est perduë, mais il me semble qu'il n'y a aucun lieu de douter, que le Traité qui porte presentement le titre *de la Monarchie*, n'en soit la seconde partie : d'autant plus qu'il commence en cette maniere ; *n Aprés m'estre servi de l'autorité divine, je me servirai aussi de la voix des hommes*, ce qui fait voir clairement, que ce qui nous reste est la seconde partie de l'ouvrage dont parle Eusebe.

On peut encore attribuer à saint Justin deux Oraisons, qui sont à la teste de ses ouvrages, dans lesquelles on exhorte les Gentils à embrasser la Religion Chrestienne, en montrant la folie, & la nouveauté de la Religion des Païens, & la verité, & l'antiquité de la nostre. Ces deux discours sont assûrement anciens, & quoi qu'Eusebe n'en parle point, & que leur stile semble estre un peu different de celui de saint Justin, on peut pourtant les lui attribuer, sans lui faire aucun tort. On peut faire le même jugement de l'Epître à Diognet, *o* qui est aussi d'un Auteur ancien, & qui vivoit en un temps, où les Chrestiens estoient encore persecutez. Pour l'autre Lettre écrite à Zena, & à Serenus, elle n'est nullement du stile de saint Justin, & contient quantité de preceptes, qui concernent plûtost des Moines, que de simples Chrestiens. *p*

Quant aux autres ouvrages qui portent le nom de saint Justin, outre qu'ils ne sont point citez par Eusebe, ni par aucun des anciens, il y a des preuves positives, qu'ils sont supposez. Le premier est un ouvrage purement philosophique, dont l'Auteur rapporte plusieurs passages des Livres de Physique d'Aristote, qu'il refute assez sechement, & d'un stile bien different, non seulement de celui de saint Justin, mais même de celui de son siecle. A la fin de ce Traité, il s'en trouve un autre écrit de la même maniere, & apparemment composé par le même Auteur, qui contient cinq questions, qu'il appelle Chrestiennes, quoi qu'elles sentent bien plus la subtilité d'un Philosophe, que la simplicité d'un Chrestien. L'Auteur de ce Livre répond d'abord à ces questions, comme feroit un Philosophe Païen, & refute ensuite cette premiere réponse en accommodant le Christianisme avec la Philosophie ; cela est suivi de quelques axiomes Philosophiques, & de plusieurs questions, & réponses touchant les choses incorporelles, & la Resurrection. Tous ces ouvrages sont d'un même stile, faits par un même Auteur, depuis la naissance de l'Heresie des Manichéens, dont il parle plusieurs fois, laquelle n'aiant paru que plus de cent ans aprés la mort de saint Justin, il faut necessairement dire, que cet ouvrage n'est point de ce Pere. S. Justin.

L'ouvrage des réponses aux demandes des orthodoxes, qui contient cent quarante six questions assez curieuses, est beaucoup plus utile, & plus digne d'un Theologien, que les precedens, mais il ne peut pas être non plus de saint Justin, quoi que Photius le lui attribuë. Car outre que ces sortes de questions, & de réponses ne sont point du siecle de saint Justin ; (dans lequel on ne s'amusoit point aux choses qui n'estoient que de curiosité, comme sont la plûpart de celles, qui sont dans cet ouvrage,) Origenes est cité dans la question 82. & 88. Saint Irenée dans la cent quinziéme, les Manichéens dans la cent vingt-septiéme : L'Auteur y parle des Mysteres de la Trinité, & de l'Incarnation dans des termes, & avec des précautions, dont on ne s'est servi qu'aprés la naissance des Heresies. L'on y trouve les termes d'hypostase, de personne, de consubstantiel aux questions 16. 17. 139. 144. dans le sens que l'Eglise leur a donné au cinquiéme, & sixiéme siecle. L'on y lit dans la question 126. que du temps que ce Livre étoit écrit le Christianisme n'étoit plus sous la domination du Paganisme, ce qui montre évidemment, que l'Auteur de ces questions est bien plus recent que saint Justin. Pour ne point parler de ce qu'il y a dans cet Auteur de different de la doctrine de saint Justin : par exemple dans la question cinquante-deuxiéme il nie, que la Pythonisse ait fait revenir l'ame de Samuël, ce que saint Justin avance dans son Dialogue contre Tryphon ; dans la question 112. il dit que c'est un Ange créé, qui a parlé à Moïse, & à Jacob, ce qui est formellement contraire à la doctrine de saint Justin, & des anciens, qui ont crû que c'étoit le Verbe même. Quelques-uns attribuent ces questions à Theodoret, tant à cause de la conformité du stile, qu'à cause de certains termes, dont cet Auteur se sert, qui se rencontrent aussi fort souvent dans Theodoret. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est d'un Auteur qui vivoit vers le cinquiéme, ou le sixiéme siecle de l'Eglise.

Enfin l'exposition de Foi attribuée à saint Justin, citée par Leontius, & par Euthymius Zigabenus, rejette trop clairement les erreurs des Ariens, des Nestoriens, & des Eutychiens, pour être du temps, & du siecle de saint Justin.

Il seroit à souhaiter, qu'au lieu de ces ouvrages, qu'on attribuë faussement à saint Justin, nous eussions ceux qui estoient veritablement de lui, dont il ne nous reste que les Titres. Il avoit écrit comme il le dit lui même *q* un ouvrage